

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2014

L'An deux mil quatorze le seize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Mr Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 01 2014

Présents : BLANC Amédée - VALLA Max – Mme ASTIER Bernadette - Mme DEBEAUX Corinne - NERON Julien - BRUNO René - BRUCHON Fabrice - REYNAUD Vincent -

Absent : M ASTIER Sabin -

Secrétaire de Séance : VALLA Max

1 – STATIONS d'EPURATION et RESEAUX de TRANSFERT

La station d'épuration est quasiment terminée, il reste à planter les roseaux (fin mars). La mise en service pourra se faire dès que le branchement électrique sera opérationnel.

Les réseaux se terminent également, les pluies retardent beaucoup le chantier.

2 – HAIE TERRAIN DE FOOT

Les travaux pour les réseaux ont nécessité la coupe de la haie du terrain de foot sur sa partie gauche.

L'équipe municipale s'interroge sur son remplacement.

Une barrière basse style « main courante » pourrait être mise en place, elle doit être solide et règlementaire...

3 – DELEGUE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAMASTRE

Monsieur le maire explique que lors du CM de décembre nous avons pris une délibération pour le délégué communautaire, il convient de nommer un suppléant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Désigne Monsieur Max VALLA comme délégué suppléant pour siéger au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

4 – AUTORISATION DE MANDATER DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET 2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement budget commune et eau dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

5 – LOCATION APPARTEMENT N°4

Monsieur le Maire expose la demande de M BOVET locataire de l'appartement n°5 de déménager dans le n°4. Il convient de rafraîchir le logement à voir peinture et volet de la porte d'entrée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

autorise M Le Maire à signer un nouveau contrat de bail avec M BOVET pour la location de l'appartement 4

6 – ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT DE GILHOC-SUR-ORMEZE

Monsieur Le Maire informe que Mme La Directrice a sollicité la commune pour le projet de l'école. L'école prévoit la venue du cirque Dumas la semaine du 21 au 26 avril 2014. Un chapiteau doit être posé sur le périmètre du village pour que les classes de l'école se repartissent l'accès au court de cirque le matin et l'après midi.

La commune doit également mettre a disposition un terrain pour les animaux.

Par ailleurs l'école sollicite une subvention de la mairie pour alléger le cout pour les familles.

La salle polyvalente accueillera une exposition sur le cirque ouverte a tous pendant cette semaine.

Un spectacle doit clôturer cette semaine de cirque.

Monsieur le Maire doit rencontrer Madame La Directrice pour voir quel lieu est le plus adapté.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
décide une subvention de 800 € pour cet évènement**

7 – CHEMIN LABROT

L'enquête publique qui s'est déroulée du 15 au 31 octobre 2014 et n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le délais de 2 mois est écoulé depuis le début de l'enquête.

Le conseil municipal décide a l'unanimité :

- de désaffecter le chemin rural dit de « Labrot à la grande cote », d'une contenance de 15a 08ca en vue de sa cession ;**
- de fixer le prix de vente dudit chemin à un euro ;**
- de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquérir les terrains attenant à leur propriété ;**
- d'autoriser M. le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.**

8 – SDE 07

9 – DIVERS

Ⓣ Il convient de combler le dessus et l'arrière du mur de soutènement afin de maintenir la haie.

Ⓣ Réunion de travail avec Anne Julien de CEDRE, Mme Traversier et l'équipe municipale pour faire le bilan de l'ouverture du multi-services le 27 février à 13h30.

Ⓣ Mme Debeaux demande où en est la carte communale/PLU, une réunion doit être organisée avec la DDT et M Crouzet.

Prochain conseil municipal le jeudi 6 mars à 20h.

La Séance est levée